

# RÈGLEMENT MARBITRAIL DE LA MINE

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Présentation</b>	<b>2</b>
<b>2. Départs, arrivées et horaires des courses</b>	<b>3</b>
<b>3. Inscriptions</b>	<b>3</b>
<b>4. Certificat médical et licence</b>	<b>4</b>
<b>5. Dossards</b>	<b>4</b>
<b>6. Retrait des dossards</b>	<b>5</b>
<b>7. Barrières horaires</b>	<b>5</b>
<b>8. Balisage</b>	<b>6</b>
<b>9. Briefing d'avant course</b>	<b>6</b>
<b>10. Semi-autonomie</b>	<b>6</b>
<b>11. Sécurité et secours</b>	<b>7</b>
<b>12. Abandon</b>	<b>8</b>
<b>13. Ethique et responsabilités</b>	<b>8</b>
<b>14. Résultats</b>	<b>9</b>
<b>15. Droit à l'image</b>	<b>9</b>
<b>16. Loi informatique et liberté</b>	<b>9</b>
<b>17. Organisation</b>	<b>10</b>

# 1. Présentation

Le **MarbiTrail de la Mine** est un événement sportif organisé à Marbache durant le 20/09/2026 par les Foulées des Roches Marbichonnes en collaboration avec la MJC de Marbache.

Notre manifestation propose **6 épreuves** :

- **3 parcours trails pour adultes**
- **1 marche sportive**
- **2 parcours pour les enfants/adolescents**

Les différents tracés traversent les forêts de Marbache et de Belleville.

Les parcours de trails sont les suivants :

- Trail des Roches 54 km (à partir de 2006)
- Trail de la Mine 30 km (à partir de 2006)
- Trail de la Minette 15 km (à partir de 2010)

La Marche de la Minette est une marche sportive sur 15 km.

Les parcours Grands Galibots et Petits Galibots sont des parcours trails à caractère ludique :

- Grand Galibot 2 km (enfants nés de 2013 à 2015)
- Petit Galibot 1 km (enfants nés de 2016 à 2018)

Tous les parcours sont chronométrés.

3ème édition

## 2. Départs, arrivées et horaires des courses

Tous les départs et les arrivées ont lieu au Centre Socio-Culturel de MARBACHE (54820 MARBACHE).

Un briefing aura lieu avant chaque départ.

Parcours	Heure de départ
Trail des Roches (54 km)	7h30
Trail de la Mine (30 km)	8h30
Trail de la Minette (15 km)	9h
Marche de la Minette (15 km)	9h15
Grand Galibot (2 km)	14h30
Petit Galibot (1 km)	14h45

## 3. Inscriptions

**Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et se déroulent selon la procédure suivante :**

- Inscription et paiement sur le site en remplissant le formulaire en ligne.

Les inscriptions ne seront définitives qu'à la réception complète de tous les éléments du dossier d'inscription. (paiement, PPS ou licence ou attestation parentale pour les mineurs).

Date limite d'inscription visible sur le site d'inscription [chronopro.fr](http://chronopro.fr).

Pas d'inscription prise sur place pour les parcours adultes.

Inscription possible sur place le 20/09/2026 pour les parcours Grand Galibot et Petit Galibot.

## 4. Certificat médical et licence

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, les participants aux différents trails sont tenus d'être titulaires soit :

- D'une **Licence d'Athlétisme Compétition** délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme en cours de validité à la date de la course.
- D'un **PPS (Parcours Prévention Santé)** valide : possibilité de générer son PPS directement sur [pps.athle.fr](https://pps.athle.fr) avant la date de l'épreuve.

Aucune inscription ne sera validée sans présentation de licence (en cours de validité à la date de la course) ou d'un PPS valide à la date de la course.

Aucun autre document ne sera accepté.

Pour la marche rien n'est demandé, les enfants devront être accompagnés d'un adulte minimum.

## 5. Dossards

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur.

Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour accéder aux parcours et aux ravitaillements.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course.

Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement.

## 6. Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera individuellement.

La présence de chaque concurrent est obligatoire pour les courses classées.

**Tout concurrent retirant son dossard et prenant le départ de la course accepte et valide le présent règlement.**

Le retrait des dossards aura lieu chez notre partenaire la semaine précédant la course, au Centre Socio-Culturel de Marbache le samedi 19 septembre dans l'après-midi et le 20 septembre avant les courses (des informations complémentaires seront données aux participants ultérieurement).

## 7. Barrières horaires

Tout coureur ne parvenant pas aux postes de contrôles à l'horaire mentionné ci-dessous se verra retirer son dossard. A partir de ce moment, il ne sera plus comptabilisé dans la course et s'il venait à continuer, il le ferait sous son entière responsabilité. Les temps de passage s'entendent à l'entrée du point de ravitaillement.

Ravitaillement	1	2	3	4	Arrivée
Trail 54 km	-	-	14h00	15h30	17h00
Trail 30 km	-	-	11h00	12h30	14h00
Trail 15 km	-	-	-	-	-
Marche 15 km	-	-	-	-	-

## 8. Balisage

Le balisage se fera à l'aide de petits drapeaux plantés au sol. Il sera renforcé si nécessaire à l'aide d'un fléchage par panneaux de couleur, sur poteau bois, rubalise tendue et/ou d'un fléchage au sol à la craie.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires.

## 9. Briefing d'avant course

Un briefing de l'organisation aura lieu avant chaque départ de course afin de communiquer aux concurrents les dernières informations concernant la course, la météo ou le balisage.

La présence de **tous** les concurrents est donc **indispensable**.

## 10. Semi-autonomie

Le principe de course individuelle en semi-autonomie est la règle.

La semi-autonomie est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillements, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure, etc.).

## 11. Sécurité et secours

Les secours et soins aux coureurs et au public sont assurés par un médecin, une infirmière et secouristes de la Croix Rouge Française.

L'équipe de secouriste est destinée à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

Cette équipe est en liaison téléphonique permanente pendant toute la durée de l'épreuve avec le responsable sécurité

N° de téléphone du Responsable Sécurité Courses :  
Florent Guérin 0648.56.70.12.

N° de téléphone du Responsable Secours :  
Fanny Robin 06.17.87.63.60.

En cas d'impossibilité de joindre le PC secours, vous pouvez appeler directement les organismes de secours (plus particulièrement si vous vous trouvez dans une zone « urgences seulement »).

Composez le 112 (Zone Urgences seulement).

N'oubliez pas que des aléas de toutes sortes, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu.

Votre sécurité dépendra alors de la qualité de ce que vous avez mis dans votre sac.

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

Les secouristes et médecins officiels sont en particulier habilités :

- À mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- À faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger
- À faire hospitaliser à leur convenance les coureurs dont l'état de santé le nécessitera

Le médecin officiel est habilité à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Tout concurrent persistant à poursuivre la course après s'être vu retirer son dossard, le fera sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

## 12. Abandon

En cas d'abandon, un coureur doit **obligatoirement prévenir le responsable du ravitaillement ou le signaleur le plus proche** et lui rendre son dossard.

A défaut, le coureur devra prévenir impérativement le PC course par téléphone au 06.48.56.70.12.

Il est demandé aux coureurs de prévenir au plus vite de leur abandon afin de ne pas déclencher inutilement une recherche de coureurs (le suivi chronométrique des coureurs permettant en effet de repérer les retards inquiétants de progression).

## 13. Ethique et responsabilités

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne rien jeter sur le parcours. Il assure son autonomie durant toute l'épreuve entre les points de ravitaillement et se doit d'évoluer en montagne en respectant le milieu naturel et les bénévoles.

Toute personne présente sur le site de l'épreuve est entièrement responsable des dégâts qu'elle cause sur soi et sur autrui.

Les concurrents suivront un parcours intégralement balisé. En cas d'interruption des balises, ils devront prévenir l'organisation et revenir jusqu'au dernier point de contrôle.

## 14. Résultats

Les résultats seront consultables à l'arrivée.

Ils seront aussi consultables sur le site [mjc.marbache.fr](http://mjc.marbache.fr), ainsi que sur [Chronopro.fr](http://Chronopro.fr)

## 15. Droit à l'image

Du fait de son engagement, tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve.

Chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, reprises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Le participant renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contacts à ses partenaires sauf refus signifié du concurrent.

## 16. Loi informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

## 17. Organisation

Les organisateurs (Foulées des Roches Marbichonnes et MJC Marbache) se réservent le droit de révision du présent règlement, dans cette éventualité, l'organisateur mettra en œuvre une procédure d'information aux concurrents.

Seul le directeur de course est habilité à prendre en compte et juger de la pertinence d'éventuelles réclamations, qui devront être déposées dès l'arrivée.

**Tout concurrent retirant son dossard et prenant le départ accepte et valide la totalité du règlement et la charte éthique.**

